

PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS A 7 HEURES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de conduire un véhicule terrestre à moteur relevant de la catégorie A (supérieure à 35kw) telle que définie aux articles R 221-4 à R221-8 du Code de la Route.

PUBLIC

Toute personne souhaitant conduire un véhicule de la catégorie A sur route.

PRÉ-REQUIS

Être âgé de 18 ans minimum.

Être titulaire du permis A2 depuis 2 ans minimum

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- Stage en présentiel : 3 modules : Théorie de 2h, Plateau de 2h et Conduite de 3h.
Horaires : 8h – 12h et/ou 13h00 – 17h00*
Effectif max : 4 stagiaires
- Cours individuels : 2h de théorie, 2h de plateau, 3h de circulation, minimum

* susceptibles de varier selon les périodes de l'année

LIEU DE LA FORMATION

- Site 1 : 66 rue Jacquemart – 26100 Romans ;
- Site 2 : 19A rue des monts du matin – 26300 Chatuzange-le-Goubet ;
- Site 3 : ZI de la Motte - rue Louis Saillant – 26800 Portes-les-Valence ;

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Salles équipées d'un ensemble multimédia ; Supports papier interne.

Ensemble de véhicules d'instruction conforme à l'arrêté du 23 avril 2012.

Aire de manœuvres et/ou parking.

PROFIL D.U.ES FORMATEUR.TRICE.S

Titulaire d'un BEPECASER, TP ECSR ou équivalent ;

Titulaire de la mention 2 Roues.

Autorisation d'enseigner en cours de validité.

VALIDATION

Attestation de formation signée par le formateur, permettant la délivrance du permis de conduire des véhicules de la catégorie A.



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

AUTOECOLEGAILLARD.FR



Version 2.05 en date du 16/06/2023

1/2



CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 - Théorie (2h)
Étude de cas d'accidents caractéristiques ; connaître les gestes à adopter ;
Conseils pour appréhender les risques liés à l'environnement : route glissante, conduite de nuit, vulnérabilité face aux automobilistes...
Connaître les équipements obligatoires
Conséquences physiques et physiologiques des chocs à grande ou petite vitesse
- Module 2 - Plateau (2h)
Prise en main du véhicule : trouver son équilibre à l'arrêt et comprendre son fonctionnement ;
Anticipation et position du regard avant tout changement de position ;
Conduite à petite vitesse, seul ou avec un passager.
- Module 3 – Circulation (3h)
Adaptation de la vitesse aux circonstances et aux conditions de circulation
Sélection de la bonne voie, bon placement sur la chaussée
Franchissement d'une intersection
Dépassement en évitant le phénomène d'aspiration
Prendre un virage en toute sécurité

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Le stagiaire répond à un questionnaire d'auto-évaluation en début de formation, puis est ensuite évalué par le formateur au fur et à mesure de la formation. En fin de formation, le stagiaire est invité à répondre à un nouveau questionnaire d'auto-évaluation.

TARIF

À partir de 330€ TTC

Contactez l'agence pour de plus amples renseignements.

CONTACT

Mme LEGER Caroline
04.75.02.33.93
romans@autoecolegaillard.fr

Mlle GAILLARD Elina
04.75.24.03.51
chatuzange@autoecolegaillard.fr

AGRÉMENT

Site 1 : n°E0202604960 en date du 06/07/2022

Site 2: n°E1902600010 en date du 14/08/2019

Délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement.

N° Agrément Formation Continue : 82 26 00 620 26

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉS

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les opportunités/possibilités/difficultés dans le suivi de cette formation.

Notre référente Handicap a été formée pour vous accueillir et répondre au mieux à vos demandes : contactez-la par courriel à referent.handicap@autoecolegaillard.fr



AUTOECOLE GAILLARD.FR



Version 2.05 en date du 16/06/2023

2/2